

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

L'association Campagnes Vivantes 82 accompagne les collectivités du Tarn-et-Garonne pour la préservation et l'amélioration du patrimoine arboré. Elle sensibilise les habitants en valorisant les projets réalisés sur leur territoire. Cet accompagnement se concrétise par la réalisation de formations, d'ateliers de sensibilisation et par l'expertise technique pour la plantation et la gestion des éléments arborés.

L'ensemble d'actions présenté ici est proposé aux collectivités, à adapter selon les besoins et les enjeux identifiés sur le territoire, vis-à-vis de l'arbre champêtre.

Préserver et améliorer le patrimoine arboré du territoire

Accompagnement à la gestion durable des espaces verts

- **Réunion d'information « Gérer durablement le patrimoine arboré de ma commune »** : Rappel sur les fonctionnalités des arbres champêtres et présentation des aménagements et des techniques de gestion durable. (*Adaptable en fonction du public : élus, commission citoyenne, services techniques, etc*)
- **Assistance lors des nouveaux aménagements** : Aide à l'élaboration ou validation du cahier des charges, participation aux réunions techniques, validation de la palette végétale etc. (*Conseils, relectures*)
- **Assistance à la rédaction des documents d'urbanisme de la collectivité** : Appui dans la prise en compte du patrimoine arboré dans les documents d'urbanisme pour mieux le protéger (PLU, carte communale etc). Aide à la rédaction d'une Charte de l'Arbre. (*Travail réalisé avec les agents ou les bureaux d'études selon les besoins.*)
- **Assistance à la mise en place et la gestion de la Trame verte et bleue** : Étude paysagère, inventaire du patrimoine arboré remarquable, animation de réunions de concertation, propositions d'aménagements, assistance pour la création de sentiers botaniques avec les arbres de pays.
- **Visite-conseils « à la demande »** : Aide à la décision sur des cas pratiques de gestion des arbres et arbustes (*hors expertise phytosanitaire*).



Figure 1 : Réunion d'information publique



Figure 2 : Formation à la taille des haies

- **Diagnostic de l'arbre** : État des lieux par une étude terrain et rendu de préconisations, voire d'un plan de gestion des espaces verts du territoire concerné. Des animations, des réunions et de la création de supports de communication peuvent aussi être intégrés dans ce diagnostic. Les thématiques abordées dépendront du territoire concerné (*érosion, biodiversité, paysage, amélioration des abords de bâtiments, etc*).
- **Formations professionnelles des gestionnaires des espaces verts** : Formations techniques de gestion durable : reconnaissance des arbres et arbustes, taille et entretien, régénération naturelle assistée, choix des essences pour les plantations etc. (*Organisme de formation agréé*)

Création de nouveaux espaces arborés

- **Plantations durables avec des essences locales :** Accompagnement technique et financier pour la mise en place de haies champêtres, alignements, bosquets, et vergers de variétés anciennes. (*Conseils techniques, fourniture des plants et du paillage biodégradable, suivi des plantations*).
- **Mise en place de régénération naturelle assistée (RNA) :** Accompagnement à la mise en place de cette méthode économique de restauration de la végétation arborée locale et de prévention des accidents climatiques (coulées de boues). (*Conseils techniques, fourniture des protections, formation des services techniques, suivi du développement*).



Figure 3 : Chantier de plantation d'une haie



Figure 4 : Journée de formation à la greffe sur haie champêtre

- **Mise en place d'un espace arboré à vocation pédagogique :** accompagnement dans la mise en place d'un verger de variétés locales et initiation des habitants à la pratique de la greffe ; conception d'un arboretum composé d'essences champêtres locales ; mise en valeur des arbres existants avec création d'un parcours botanique. (*Conseils techniques, fourniture des plants champêtres et du paillage biodégradable, suivi des plantations, animation d'ateliers*).

Sensibiliser les habitants et valoriser les projets du territoire

Animations autour de l'arbre de pays

- **Balades champêtres commentées :** Mise en valeur des espaces remarquables de la commune ou du territoire, transmission de connaissances sur les arbres et enseignement de la reconnaissance botanique aux participants.
- **Animation autour de l'arbre en ville :** Principes de taille douce et sensibilisation sur les contraintes de l'arbre en ville.
- **Intervention « L'arbre, une solution économique et pérenne pour l'agriculteur » :** Présentation théorique ou en « bout de champ » : réduction des coulées de boues et des coûts d'entretien des routes, diminution de la perte de fertilité des sols agricoles. Rôle des arbres pour la sauvegarde de la biodiversité profitable à tous ou encore de leur rôle pour réduire les impacts de la sécheresse.



Figure 5 : Balade champêtre dans un parc communal



Figure 6 : Récolte de graines Végétal Local

- **Mise en place d'un système de distribution de BRF :** Aide à la valorisation du broyat d'élagage communal auprès des habitants. Organisation d'événement sur le thème, aide à la communication (*rédaction d'un article pour bulletin municipal et/ou le site internet, stand de sensibilisation sur le site de distribution etc*).
- **Chantier participatif de plantation :** Coordination de chantiers participatifs de plantation champêtre, permettant d'impliquer concrètement et collectivement la population dans des actions d'aménagement durable du territoire.
- **Chantier participatif de récolte de graines Végétal Local :** L'association fournit à ses adhérents essentiellement des jeunes plants issus de graines labellisées Végétal Local, une marque nationale. Ces graines sont récoltées localement et offrent des végétaux rustiques, adaptés aux conditions écologiques du Tarn-et-Garonne.
Organisation et animation de récolte collective avec les habitants pour les sensibiliser sur la question de l'origine des semences et les impliquer dans la mise à disposition de ces plants sur l'ensemble du territoire.

Remarque : D'autres ateliers sont à imaginer ensemble en fonction des attentes, des espaces disponibles, du public et du patrimoine communal. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Intervention dans les écoles

- **Animation théorique et/ou pratique** : Approche ludique et pédagogique des rôles et fonctions de l'arbre champêtre.
Exemples : « L'arbre et l'eau », « L'arbre, le sol et l'alimentation », « Arbre et biodiversité : faune et flore locale », « Se nourrir dans la haie », etc.
- **Balade champêtre** : Animation de balade commentée, ludique, thématique. Exemples : « Les arbres-têtards, drôles de trognes », « Reconnaître les arbres locaux », etc.
- **Chantier pédagogique de plantation** : Animation d'une plantation champêtre sur le terrain de l'école, une parcelle communale ou chez un habitant. Présentation théorique des enjeux de l'arbre et la haie, approche ludique des étapes de plantation, puis mise en pratique.



Figure 7 : Animation sur les trognes auprès de scolaires

Remarque : D'autres ateliers aux thématiques liées peuvent être proposés en fonction des souhaits de l'équipe pédagogique.

Appui à la communication



- **Rédaction d'articles à destination des habitants** : à diffuser sur le bulletin municipal ou le site internet de la commune.
Exemples : « La marque Végétal Local », « Pourquoi planter champêtre ? », « Paysages fonctionnels », « Des arbres pour éviter les coulées de boues », etc..
- **Aide à la création de supports de communication** (panneaux, affiches) : Appui à la création de contenu.

Figure 8 : Panneau intégré dans un parcours botanique

Le saviez-vous ?

Depuis Septembre 2015, l'Etat donne un nouveau cadre pour les relations entre les pouvoirs publics et les associations, à travers la circulaire Valls.

« Dans un contexte de réforme des collectivités territoriales, de reconfiguration de leurs compétences et de transformation de l'action territoriale de l'État, il est indispensable de **conforter le rôle des associations dans la construction de réponses originales et pertinentes aux enjeux actuels**. Elle détaille le cadre juridique régissant les **subventions** versées par les pouvoirs publics aux associations, notamment au regard des évolutions de la réglementation européenne des aides d'État. Les modalités d'instruction des demandes de subvention et des modèles de convention sont également fournies. » (www.associations.gouv.fr)

Le partenariat entre votre collectivité et notre association est ainsi encadré par une convention.

Nos actions sont donc saluées par une subvention, versée à hauteur des actions réellement réalisées par notre association.

Vous êtes intéressés ?

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos attentes et convenir ensemble d'un partenariat adapté !

3392 Route de Mas Grenier
82600 SAVENES

Tél: 05 63 02 74 57 – 07 66 66 18 94

www.campagnesvivantes82.fr

accompagnement@campagnesvivantes82.fr